

COMPTE-RENDU REUNIONS DE QUARTIER 2022

I. SUJETS RÉCURRENTS

- Circulation:

- Problème de vitesse de circulation dans le village, beaucoup de demandes de chicanes et ralentisseurs, problématiques entrées de Ville :
 - ✓ Souhait de la Commune de passer tout le village en Zone 30, une demande a été faite au Département + projet de passage de certaines petites rues en zone partagée.
 - ✓ La Rue de la Libération est une Départementale → Les aménagements y sont limités par le Département en fonction des différentes règles, notamment aux entrées de Ville. Demande en cours à nouveau pour voir les aménagements possibles.
 - ✓ Réflexion en cours sur le réaménagement des places.

Augmentation du trafic :

- ✓ Le Maire alerte l'Etat depuis des années. Aucun projet structurant n'a été engagé, à part le ½ barreau Est qui va soulager un peu l'échangeur 13.
- ✓ Par contre, projet auquel la Ville s'est opposée : réaménagement du carrefour de l'Obélisque qui va déplacer le bouchon sur VLC.
- Poids lourds : Normalement, n'ont pas le droit de traverser Villeneuve. Rénovation de la signalétique prévue.

> Stationnement :

- ✓ Un nouveau parking va être prochainement ouvert rue du Général de Gaulle.
- ✓ Pour information, l'ASVP ne peut verbaliser les stationnements gênants que dans les rues où des places sont matérialisées.
- ✓ Aux abords de Saint Pierre: Le parking St Pierre devait servir de dépose minute, mais ils n'y consentent pas. Un projet est en cours d'élaboration, la commune est en train d'acheter les parcelles face à l'école pour les mettre en valeur (idée de placette).
- ✓ Rues Jean Mermoz et Pasteur
- ✓ Chemin de Villiers (+ problème vitesse) : un courrier va être adressé aux riverains de ce secteur.
- ✓ Boulevard de l'Est : marquage de stationnements prévu en 2023.

- Demandes de ne plus éclairer les rues sur certains créneaux horaires la nuit :

- ✓ Pas possible pour le moment du fait de la responsabilité de la Ville qui pourrait être engagée en cas d'accident ou d'acte malveillant.
- ✓ A partir de 22h, baisse de puissance de 50% + passage au LED de l'éclairage public en cours de finalisation, ce qui a engendré déjà de fortes économies d'énergie.
- ✓ Réflexion en cours.

- Le vélo, les pistes cyclables :

- ✓ Projet de Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC) en cours avec VEA.
- ✓ Achat de terrains pour bouclage des liaisons douces.
- ✓ SIEMU : deux stations de trottinettes et vélos électriques type Vélib devraient prochainement être installées sur VLC.
- ✓ Problématique de la D231 qui est assez dangereuse en vélo. Demande faite au Département de réaliser les pistes cyclables prévues.

II. SUJETS DIVERS:

- Parcours de santé fermé : plusieurs arbres sont tombés sur les câbles électriques qui traversaient les bois. L'enfouissement du réseau de ce secteur est en cours pour y remédier et devrait prendre fin prochainement.

Vidéoprotection :

- ✓ Demande d'une caméra supplémentaire rue de Provins : *installation* problématique du fait de l'éloignement avec les antennes relais. A l'étude.
- ✓ Réflexion en cours sur l'augmentation du nombre de caméras sur le village + améliorations à apporter sur certains points avec des caméras à lecture de plaques (notamment sur le parking derrière le Cabinet médical).

Voirie :

- ✓ Un marché de travaux de voirie a été passé pour 4 ans, cela va permettre de répondre plus rapidement aux urgences (nids de poule ...).
- ✓ Boulevard de l'Ouest faïencé : les travaux vont être programmés.
- ✓ Problématique pour sortir du Clos Saint Nicolas, manque de visibilité à cause de l'arrêt de bus. *Etudes en cours*.
- ✓ Dangerosité carrefour Ferry / Libération : Ce carrefour avait été imaginé en son temps pour attirer l'attention et réduire les risques d'accident, ce qui semble plutôt fonctionner, rares sont les accidents à ce niveau.
- ✓ Demande de mise en place d'un sens giratoire Place Cordier de St Rose : va être étudié, cela semble effectivement souhaitable.
- ✓ A therme, manque de branchements de recharge pour les véhicules électriques : il est prévu d'augmenter le nombre au fur et à mesure des travaux. La Commune, du fait de sa taille, n'est pas prioritaire pour les subventions.

- Implantation de résidences séniors :

- ✓ Compliqué à VLC car cela nécessite un terrain assez grand que l'on n'a pas, pour 60/80 chambres.
- ✓ Le Maire travaille avec la MSA pour un projet de MARPA, pour une unité plus petite.
- Soucis lors des orages, les égouts débordent :
 - ✓ Problème de la commune qui est plate, c'est structurel.
 - ✓ La compétence n'est pas communale mais relève de Val d'Europe Agglomération (VEA).
 - ✓ A l'époque, pas de siphon : VEA y remédie au fur et à mesure.
 - ✓ VEA a lancé un diagnostic pour envisager les travaux à faire (long et couteux).
- Problème des déjections canines : *Un distributeur de sacs à déjections canines va être installé aux abords des places à titre d'essai.*

- Contentieux:

- Usine de méthanisation : la Ville n'a pas obtenu gain de cause en 1ère instance et a fait appel. Un permis modificatif a été déposé contre lequel la Ville a aussi émis un recours.
- Exhaussements de terre : les procédures sont en cours.
- Réhabilitation du dojo : Les études sont en cours.
- Devenir de l'étang de pêche : en cours de discussion avec le Département. L'association « Le Pêcheur de Marne la Vallée » pourrait être intéressée pour reprendre la gestion de la pêche sur cet étang.

- Problème des bus qui ne passent pas toujours à VLC : il y a d'importants problèmes de recrutement de chauffeurs, ils essaient de répartir les manques sur les différentes lignes. VEA et Marne et Gondoire sont en lien avec Ile de France Mobilité, qui est responsable des transports. Différentes actions devraient être mises en place.
- Modification du rythme de ramassage des ordures ménagères, les poubelles jaunes de tri sélectif étant dorénavant plus utilisées que les poubelles marrons de déchets non recyclables : une réflexion est en cours à ce sujet.

III. SUJETS SPECIFIQUES A CERTAINS QUARTIERS:

- Problème d'odeurs d'hydrocarbures : les responsables ont été identifiés, les plaintes ont été déposées, le Procureur a été relancé.
- Nuisances zone industrielle Croix de Tigeaux :
 - Exhaussement de terre non autorisé, action précontentieuse engagée, mise en demeure de l'enlever.
 - ➤ Action engagée envers la station de lavage → remise en place du portail + mesures acoustiques récemment reçues en Mairie, à l'étude.
 - Réflexion à plus long terme pour des activités plus adaptées à cette situation.
- Suppression des câbles électriques rue du Pont de Couilly : Ce serait une opération extrêmement couteuse et peu subventionnée qui ne peut pas être envisagée pour le moment.